



COMMUNE  
DE  
RAMATUELLE

☎ 04 98 12 66 66  
Fax 04 94 79 26 33  
info@mairie-ramatuelle.fr  
www.ramatuelle.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

Ramatuelle, le - 7 FEV. 2018

Le Maire de Ramatuelle

à

Monsieur le Préfet  
DDTM - Commission départementale  
de la Nature, des Paysages et des Sites  
BP 31209  
83070 TOULON CEDEX

N°25/2018 CAB. GM/LG

Objet : Avis sur le projet de règlement local de publicité arrêté

P.J : Délibération et dossier de RLP sur CD-Rom

**R.A.R. n° 2C 096 735 4544 3**

*Affaire suivie par le Chef de Cabinet*

Monsieur le Préfet,

En application de l'article L581-14-1 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous adresser le dossier du projet de règlement local de publicité de la commune et la délibération du conseil municipal du 30 janvier 2018 arrêtant ce projet, afin de recueillir l'avis de la Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Roland BRUNO

